

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20c.
Réclames... 30
Faits divers... 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf résolution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,

24 Décembre 1881.

Chronique générale.

On nous assure que les ministres comptent présenter à la rentrée parlementaire un tableau complet des projets qu'ils se proposent de soumettre aux Chambres. Il ne s'agirait point d'un programme d'ensemble que développerait seul à la tribune le président du conseil, au nom de tous ses collègues ; mais chaque membre du cabinet exposerait les réformes qu'il compte opérer dans son propre département.

Les députés radicaux de Paris se sont engagés à aller faire des conférences en province en faveur de la suppression du budget des cultes.

Quelques-uns se proposent de traiter l'abolition de toutes les communautés religieuses en France.

On annonce un mouvement préfectoral assez considérable pour le 25 décembre. Il y aura des mutations, des mises en disponibilité et des nominations à d'autres fonctions. Parmi ces derniers, on cite M. Massicault, préfet de la Haute-Vienne, et M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire.

Nous lisons dans le Journal de Rome, du 20 décembre, cette note intéressante :

« En France aussi bien qu'en Italie, la situation personnelle des hommes qui sont au pouvoir les tient liés par des engagements plus ou moins positifs et leur rend difficile toute concession contraire à la sécurité des sectes révolutionnaires contre lesquelles l'Allemagne, la Russie et même l'Autriche veulent prendre des précautions.

Cette contradiction entre les trois puissances du Nord et les deux puissances latines peut contenir le germe de graves menaces pour l'avenir.

Il paraît positif que le prince de Hohenlohe a introduit formellement la question de l'extradition dans un entretien qu'il a eu récemment avec M. Gambetta, et que celui-ci a formellement décliné cette ouverture.

L'ambassadeur d'Allemagne, surpris d'un refus aussi précis, aurait fait observer que la question était trop grave pour être résolue sans réflexion. Il aurait remarqué qu'en persistant à accorder un refuge aux assassins, la France s'isolait et détruirait la confiance qu'on avait accordée jusqu'ici aux promesses de modération faites par le gouvernement de la République.

On croit même savoir que le prince de Hohenlohe aurait laissé voir qu'il parlait non-seulement au nom de son gouvernement, mais encore qu'il y avait une communauté parfaite de vues entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche.

Cela n'aurait point ébranlé M. Gambetta qui a persévéré dans son refus.

La protection des assassins est une de ces doctrines républicaines qui ne rétabliront pas la France dans l'estime de l'étranger, et qui pourrait bien avoir quelque jour des conséquences fâcheuses pour son auteur et pour nous.

On lit dans le Fanfulla :

« On nous rapporte, et nous croyons à la vérité du fait, que le ministre des affaires étrangères a envoyé des instructions au chargé d'affaires à Paris, qui devra faire comprendre confidentiellement au gouvernement français que le gouvernement italien ne pourrait plus consentir au retour du marquis de Noailles à Rome. »

On lit dans le Journal de Rome :

« On ne saurait se dissimuler que dans

toute l'Europe on se préoccupe de la situation intolérable du Pape.

En présence des menaces de la presse, des intempérances de langage des partis avancés et de l'agitation des cercles anticléricaux, les hommes sensés se disent que les paroles de haine n'étant pas réprimées, pourraient un jour ou l'autre se traduire par des actes. Hier, dans une réunion de députés, on s'accordait à blâmer l'inertie du gouvernement ; on émettait l'avis qu'un départ du Pape constituerait pour l'Italie le plus sérieux embarras dans le présent, le plus grave péril dans l'avenir, et l'on en revenait à l'utopie de la conciliation, dont la brochure Il Papa e l'Italia a fait bonne justice en montrant la possibilité et la nécessité de la réconciliation.

Nous ne savons pas ce que fera le Souverain Pontife ; nous tenons simplement que ce qu'il fera sera bien fait. Et cela nous suffit.

LES CROCHETEURS.

On écrit de Dijon :

« Il y a un an, le 6 novembre 1880, on exécutait les décrets à Flavigny et l'on expulsait manu militari les fils du Père Lacordaire.

M. A. Clarin, alors rédacteur en chef de la Côte-d'Or, actuellement rédacteur en chef de la Gazette du Centre, à Limoges, assistant les RR. PP. Dominicains dans cette triste et solennelle journée, avait eu la douce satisfaction de jeter, manu civili, à la porte du couvent de Flavigny, le sieur Pérard, agent sans mandat, commissaire de surveillance spéciale à la gare de Dijon.

Depuis cette circonstance, le sieur Pérard avait complètement perdu la confiance et les bonnes grâces du sieur Duval, provisoirement préfet de la Côte-d'Or. Ce dernier ne pouvait lui pardonner cette aventure, unique peut-être dans cette période de violations de domicile.

Nous apprenons de source certaine que l'agent Pérard vient, par ordre supérieur, d'être mis en demeure de se retirer, six mois

avant l'époque à laquelle il aurait eu droit à la retraite !!!

Décidément le crochetage ne porte pas bonheur ! Cela ne nous surprend pas.

Sur cinq commissaires ou agents supérieurs de police qui ont opéré à Dijon ou aux environs, deux sont morts : le commissaire en chef Auban et le secrétaire général de la police Morat : on vient de crochetier la retraite du troisième ! Qu'arrivera-t-il aux deux derniers ?

On écrit de Besançon :

« Des catastrophes ont frappé trois des personnes qui avaient coopéré au crochetage du couvent des Capucins.

Le maître charpentier Château a perdu sa femme, moins d'un mois après les expulsions. Le serrurier Grandperrin a été déclaré en faillite, juste un an après le crochetage. Enfin l'entrepreneur de maçonnerie Loriol, après avoir fait de mauvaises affaires, est tombé dans la misère : sa femme succombait hier à une maladie pour laquelle il avait dû solliciter les soins gratuits d'un médecin de l'assistance publique. »

Quels sont les devoirs des hommes religieux vis-à-vis du pouvoir civil ?

Les devoirs des catholiques sont clairement indiqués par l'immuable doctrine de l'Eglise, de ses souverains Pontifes et de ses théologiens.

Quelle que soit la forme du pouvoir, quelle que soit la constitution de l'Etat, qu'il se nomme empire, royauté ou république, ils doivent lui obéir ; mais à condition que ce pouvoir commence par respecter lui-même les lois primordiales de la société, parmi lesquelles le respect et la liberté de la religion tiennent ordinairement le premier rang, puisque les droits de Dieu sont les premiers de tous et le fondement de tous les autres.

Cette réserve est formellement imposée par la doctrine catholique et le bon sens. Un pouvoir qui renie Dieu, qui lèse la morale et persécute la foi, perd ses droits à l'obéissance.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ORPHELIN DU MONTÉNÉGRO

(Récit de Noël)

Le feu flambait clair dans la cheminée de notre vaste salle, illuminant le cuivre rouge d'un bataillon de casseroles, les cors de chasse, les trompes de bergers, les guirlandes de champignons et de fleurs médicinales suspendues le long des murs avec une fantaisie très-originale. La flamme, dans ces brusques ressauts, éclairait le profil doux et pâle de notre mère et le visage énergique de l'oncle Yves, demi-savant, voyageur intrépide, revenu au logis depuis deux jours. Sec comme une souche, le teint hâlé du soldat, l'œil bleu et ouvert, le geste rare, il se chauffait les mollets devant l'énorme bûche de Noël, et, tout en bourraut sa pipe, contemplant, avec une satisfaction évidente, la table mise pour le réveillon, et une demi-douzaine de bambins, — nièces et neveux, — grimant sur ses genoux ou le tirant par les basques de son habit gros-vert agrémentés de larges boutons de métal.

Dans la pièce chaude et bien close, les babillages et les rires des enfants résonnaient joyeux, mêlés au bruit du rouet des servantes, au tic-tac de

l'horloge, aux crépitements légers des beignets achevant de frire dans la poêle pendant qu'au loin l'Océan battait la grève, jetant, dans la nuit sans étoiles, sa voix tonnante comme une menace. Le vent de décembre secouait les portes, faisait grelotter les vitres et mugissait d'assez lamentable façon pour éveiller dans nos landes bretonnes les elfes et les fées endormies parmi les genêts, derrière les pierres druidiques, et pour les inviter tous, gnomes, génies et sorcières, à danser quelque ronde folle dans la plaine déserte.

Une histoire, une belle histoire ! imploraient les jeunes impatients. Voyons, oncle Yves, vous l'avez promis ; et la veillée de Noël, — vous le savez bien, — ne se passe jamais sans quelque conte merveilleux.

Oh ! un conte ! fit dédaigneusement l'aîné de la bande, c'est bon pour les petites filles ; moi, j'aime mieux une histoire vraie, quelque chose de terrible et qui nous fasse bien peur !

Oui, oui, André a raison, exclamèrent les autres, c'est très-amusant d'avoir peur. Vite, cher oncle, nous écoutons !

Le brave homme posa en soupirant sa pipe à côté de lui, changea de position pour faire rôtir une autre partie de sa personne, et parut s'absorber dans une méditation.

Son auditoire s'installa autour de lui, et un silence absolu régna dans la salle.

Que diable vais-je vous dire, gamins, commença le narrateur avec un sourire bienveillant qui plissa les mille rides de son front, vous êtes, je présume, ignorants comme des pasteurs et poltrons comme des lièvres. Ma foi, tant pis, vous l'aurez voulu !

En 18** — j'ai oublié la date, — nous avions quitté l'Adriatique et pris nos quartiers d'hiver dans un village du Monténégro. — Bon ! vous ne connaissez pas ce nom-là, n'est-ce pas ? Heureux écoliers, ne soyez jamais diplomates ! — Eh bien, le Monténégro est un petit pays pittoresque et sauvage avec des montagnes couronnées de neige, des vallées étroites encombrées d'arbres et de rochers, de chèvres et de brigands... Mais ce qui distingue si complètement ce coin de terre des contrées voisines, c'est le caractère belliqueux des habitants toujours en armes, toujours prêts à mourir pour la défense de leur indépendance. Ils aiment leur liberté d'un amour violent, farouche, et vivent fièrement sous leurs toits de chaume, satisfaits de leur pauvreté tant qu'un pistolet brille à leur ceinture, tant que des cartouches sonnent dans leurs gibernes !

Impétueux, insoumis, batailleurs, ils se rendent justice eux-mêmes et vengent souvent d'une ma-

nière féroce la moindre injure (1).

J'habitais depuis un mois chez un fermier monténégrin, lorsque je fus témoin du drame que je vais vous rapporter. Une après-midi, que je travaillais dans ma chambrette, des vociférations m'attirèrent au dehors. Je sortis à la hâte et je m'arrêtai stupéfait devant un tableau lugubre et inattendu.

Une vingtaine de guerriers discutaient avec animation devant la maison, et un homme, que je reconnus aussitôt pour celui qui me donnait l'hospitalité, gisait, le crâne fendu, sur l'herbe durcie par la gelée.

Blême, maculée de sang, sa femme se tenait debout devant lui ; elle étouffait, avec le mâle courage de sa race, des cris de désespoir, et la main tendue, avec un geste empreint d'autorité et de supplication, montrait le cadavre à son fils, un enfant de douze ans à peine.

« Jure, Marco, disait-elle, jure de poursuivre partout l'assassin. — Tu connais déjà les antiques coutumes de la nation, le droit de punir l'appartient ! »

Et lui, le pauvre, avant de prononcer la terrible vendetta, serment de mort dont rien jusqu'à ce

(1) Les Monténégrins se font un devoir rigoureux de la vengeance ; la vendetta, cette ancienne loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, est encore pratiquée chez eux. (Extrait de Marmier.)

Ainsi les Vendéens et les Bretons qui s'insurgèrent contre les jacobins athées, sanguinaires tyrans, usaient d'un droit et pratiquaient le devoir d'une légitime résistance. Cette insurrection religieuse triompha en succombant; elle contribua à éclairer Napoléon sur la nécessité de rouvrir les églises, de signer le concordat, de rendre à la religion l'organisation et la liberté du culte.

Les devoirs des chrétiens eussent été identiques vis-à-vis d'un roi athée et persécuteur de la foi; ils auraient dû lui résister.

Nous pouvons subir le régime démocratique issu de la Révolution; mais nous ne pouvons nous rallier à la Révolution elle-même, parce que son principe est « l'athéisme, principe perturbateur, anti-social et destructeur. »

Nous pourrions admettre une république chrétienne: aucun catholique des Etats-Unis n'est hostile au régime républicain, parce que tous les gouvernements de ce pays ont respecté les libertés religieuses et les bases sociales.

Mais en France la situation est totalement différente; considérez en effet, depuis quelques années, les tendances et les actes des ministères de gauche qui se sont succédés.

Déclaration de guerre au clergé, à la religion, aux conservateurs chrétiens, que l'on expulsa des fonctions publiques; abolition de la loi sur le repos dominical; suppression des aumôniers militaires; présentation de l'article 7 et décrets du 29 mars; dissolution des congrégations de religieux; oppression des écoles libres chrétiennes; exclusion de l'enseignement religieux dans les écoles de l'Etat; droits fiscaux excessifs infligés aux couvents; laïcisation des bureaux de bienfaisance, des conseils des hospices, des cimetières; interdiction des cérémonies extérieures du culte par les maires républicains, etc., etc. Voilà les actes des ministères de gauche que M. Gambetta dirigeait de la coulisse.

Il a renversé ou laissé tomber ces ministères successifs. Maintenant qu'il gouverne à découvert, tout annonce la continuation et l'aggravation de cette guerre impie. M. Paul Bert n'a pas été nommé ministre des cultes et de l'instruction publique pour rendre la paix à l'Eglise et protéger les intérêts religieux. La gauche opportuniste, son chef, ses ministres, ses orateurs attaquent avec acharnement les droits de la conscience et de la foi; il est donc impossible aux hommes religieux de ne pas combattre la république opportuniste.

Peut-on espérer la pacification religieuse par l'avènement d'un gouvernement républicain conservateur et modéré? Peut-on se flatter que la bourgeoisie républicaine, effrayée du déraillement de la gauche et menacée d'un pouvoir jacobin, se groupera enfin autour de quelques libéraux du centre gauche qui se sont prononcés pour la liberté religieuse? Cet espoir ne serait pas fondé, puisque la lutte électorale s'établit presque partout entre les opportunistes et les intransigeants, qui veulent également supprimer l'exercice même des cultes. Dans

les pays et les temps révolutionnaires, les nuances indécises disparaissent; ce sont les extrêmes qui se touchent et se succèdent.

Nous irons donc jusqu'au fond; et le pays désabusé, écœuré, souffrant, avide de calme, soucieux de ses intérêts et de sa dignité, reviendra un jour à la monarchie chrétienne, comme nous l'avons vu déjà passer brusquement des tendances républicaines de 1848 à l'impérialisme de 1852 et revenir au royalisme de 1871.

Plus d'un républicain, ou soi-disant tel, qui fait le crâne aujourd'hui devant la perspective d'une restauration monarchique, sera trop heureux de trouver cette dernière planche.

Nous ne nous leurrerons pas d'illusions optimistes; l'attente se prolongera probablement; la souffrance sera, selon toute apparence, longue et cruelle pour les hommes de foi; mais les persécuteurs se détruiront les uns par les autres. La France est encore chrétienne de cœur et d'âme; les violences et les injustices commises y fortifieront les convictions, y réveilleront les généreuses résistances.

Notre démocratie républicaine se dit incompatible avec la religion. Tant pis pour elle si elle prononce elle-même, de gaieté de cœur, sa propre condamnation. La religion est au-dessus de toutes les formes de gouvernement; mais lorsqu'il n'est pas douteux que le pouvoir républicain méconnaît et lèse les droits et les intérêts religieux, les hommes de conscience et de foi doivent tendre, par leur union, à une réaction monarchique.

ALGÉRIE.

Alger, 22 décembre.

La mauvaise saison continue à faire des victimes parmi nos soldats. A Ain-Sefra, il tombe de la neige depuis hier matin.

Plusieurs sentinelles auraient été trouvées mortes de froid.

Le mouvement des troupes étant devenu impossible, les opérations sont interrompues. Un vif mécontentement a éclaté dans les rangs contre le général Delebecque.

TUNISIE.

Tunis, 22 décembre, matin.

Le général Elias Mussali vient de donner sa démission. On a remarqué que ce fait s'est produit après une suite de conférences entre M. Lequeux, le général Lambert et le premier ministre du Bey. D'après certaines personnes, le général Elias Mussali aurait été tout simplement congédié, à la suite du verdict des jurés de la Seine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 décembre.

Marché plus actif sur nos fonds publics. Le 5 0/0 s'élève à 114. Le 3 0/0 à 84. La situation de la place sera considérablement allégée pour la fin du mois et il faut espérer que la liquidation ne s'en fera que mieux. Pour les valeurs qui ne se traitent qu'au comptant, comme la Société Française financière, il n'y a

rien à craindre, la fermeté des cours à 1,025 est une garantie contre la baisse.

Il en est de même du Crédit Foncier, pour lequel le marché a toujours été bien disposé et qui trouve à 1,775 des achats au comptant.

Le Crédit Lyonnais est fort bien tenu à 925, puisque le cours de 900 n'a jamais été abandonné, il ne tardera pas à atteindre un meilleur prix.

Les autres sociétés de crédits s'incrinvent à d'assez bons cours.

La Banque Nationale du Mexique suit un bon courant d'affaires à 710.

La Banque Romaine à 770.

La Société Nouvelle à 845.

L'épargne sait découvrir les affaires sérieuses et s'attache aux obligations de l'Hypothèque Foncière sur lesquelles les renseignements de sécurité sont excellents.

Parmi les valeurs industrielles qui ont des affaires suivies, citons :

Le Malétra qui se tient ferme à 500.

La Société de Fournitures Militaires qui a quelques bonnes transactions aux environs de 525.

Les actions d'Aleis au Rhône à 500, dont les capitalistes apprécient hautement l'importance.

Les obligations des Messageries Fluviales à 289.

Le Rio-Tinto à 775; sur cette valeur les achats sont importants, en prévision de la hausse prochaine.

La Grande Compagnie d'Assurances à 700.

Sur la Laiterie on fait 625.

On signale de bonnes souscriptions aux actions des Chemins de Fer sur Routes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

EGLISE SAINT-PIERRE.

Demain dimanche, jour de Noël, M. Halbert fera chanter une messe en musique de M. l'abbé Barat, maître de chapelle, professeur de musique à l'Ecole normale de la Marne.

Le *Patriote de l'Ouest* s'est toujours montré très-sévère pour les feuilles réactionnaires: il leur a reproché de faire parfois des emprunts aux journaux républicains sans en indiquer la source ou en donnant à leurs extraits une fausse origine; or, il vient de se laisser choir, de nouveau, dans cette même faute.

Son numéro d'hier contient deux faits de chronique locale qu'il a puisés dans « l'Echo Saumurois » et qu'il donne extraits du « Courrier de Saumur ».

Errare humanum est, cher confrère; mais il ne faut pas être si strict pour les autres, si on est exposé aux mêmes faiblesses.

L'Observatoire de Paris communique aux journaux la note suivante au sujet d'une comète visible en ce moment :

« La septième et probablement la dernière comète de l'année est actuellement une nébulosité très-faible que M. Bigourdan a pu observer jeudi dernier pendant les éclaircies de la soirée. Il estime que son éclat est un peu plus faible que celui des étoiles de 12^e grandeur; et comme les meilleures vues distinguent difficilement les étoiles de 8^e grandeur, cette comète n'est pas visible à l'œil nu et ne le deviendra pas, car elle s'éloigne de nous, et son éclat diminue lentement, d'après les calculs de M. Paliso. »

— Non, certes.

— Tu déraisonnes, c'est insensé! criai-je avec colère. Ces éternelles rancunes sont tout au plus bonnes pour tes compatriotes, des sauvages, des êtres ignorants; mais toi, Marco, toi que j'ai élevé, instruit...

— Silence! interrompit-il, c'est ici!

Et du doigt il désignait une demeure spacieuse et propre d'où s'échappaient les accords d'une guitare.

Protégés par un rideau de genévriers, nous pouvions nous approcher des fenêtres basses et apercevoir l'intérieur de la pièce, malgré la buée des vitres.

« Regardez, me dit amèrement Marco, voici le meurtrier de mon père. Il a prospéré, lui; il a une famille, ses enfants l'entourent, ses petits-enfants jouent à ses pieds... Il est riche, paisible, honoré peut-être! Et moi, que me reste-t-il? Ni parents, ni foyer, ni patrie... Ah! reprit-il avec une rage subite, comme si le sang de ses aïeux eût protesté contre sa longue patience, à mon tour de tuer, à mon tour de faire pleurer... »

Il s'arrêta. — Quelqu'un, dont nous ne distinguions pas les traits, commandait le silence et parlait tout haut dans la chambre.

« Mes amis, disait une voix dans cette langue serbe si mélodieuse et si sonore, avant de commencer nos réjouissances, il faut prier... prier pour un

ANGERS.
Grand-Théâtre. — Ce soir samedi a lieu la troisième représentation de *le Maccus*, le grand succès du jour.
M^{lle} Mercier, première chanteuse légère, qui faisait avant-hier soir son 3^e début dans *la Traviata*, a été admise par 183 votants contre 11.

UN INSTITUTEUR REPUBLICAIN.

On écrit au *Petit Angevin* :

« Dans une commune du département, un maire républicain avait un instituteur chrétien: un des derniers.

Il le fit chasser et remplacer par un frère et ami du plus beau rouge.

Mal lui en prit, car il ne tarda pas à s'apercevoir, à ses dépens, des qualités par trop républicaines de ce nouveau fonctionnaire.

Le maire avait une fille, élevée dans une institution de X...

L'entrepreneur instituteur, écrivant à la directrice au nom de M. le maire, l'autorisa en bonne forme à laisser sortir la jeune élève avec l'instituteur, c'est-à-dire avec lui-même.

Quelques-unes de ces sorties durèrent, dit-on, vingt-quatre ou quarante-huit heures.

Le malheureux père, prévenu enfin de ce qui se passait, se plaignit.

Croyez-vous qu'on ait révoqué l'instituteur?

Allons donc! on ne révoque pas un laïque pour si peu de chose.

On l'a changé de poste, et il enseigne encore la morale à des enfants de cinq à treize ans.

P.-S. — Ajoutons que ce parfait laïque faisait une quête pour fonder une bibliothèque. Les habitants n'en ont pas encore vu le premier volume. Ce n'est sans doute qu'un retard, car nous ne pouvons supposer qu'il ait croqué le marmot. »

CHOLET.

Lundi 19 décembre, vers trois heures du soir, M. Mouny, poëlier, dont les magasins se trouvent près du jardin de M. Baudet, s'approcha près d'une citerne située dans ce jardin. A sa grande surprise, il vit le corps d'un enfant qui flottait sur l'eau. Il avertit aussitôt les autorités. Le parquet se rendit dans le jardin et le petit cadavre fut retiré de la citerne. L'examen médical a constaté que l'enfant était né à terme, mais qu'il n'avait pas vécu.

On n'a pas encore réussi à trouver la personne qui s'était servi de ce criminel moyen pour se débarrasser de son enfant. (Etoile.)

Tours.

Le chef d'état-major du général de Galliffet vient d'être appelé à une haute fonction au ministère de la guerre.

Trait de probité. — M. Ernest Wintler,

coupable que je ne dois pas vous nommer, priez pour un mort que vous n'avez pas connu, priez aussi pour un pauvre orphelin.

Mon compagnon tressaillit de tous ses membres. La guitare jouait en sourdine un air du pays, les femmes inclinaient la tête, et tous les assistants, d'un même élan, prononçaient le nom de Marco et celui de son père.

Ce tribut payé au passé, les enfants se précipitaient vers une porte qui, brusquement ouverte, laissait voir le traditionnel sapin de Noël éclairé de rubans et éclairé par une profusion de petits cierges.

A cet aspect, Marco recula avec un cri étouffé. Puis, cédant à je ne sais quelle suggestion infernale, il bondit à l'intérieur et se trouva au milieu de ses ennemis avant que je n'aie pu le prévenir ni le deviner.

A son aspect, un vieillard s'affaissa sur un siège et quelques hommes cherchèrent leurs armes.

Les bras croisés, le regard brillant de haine, Marco, superbe d'audace, s'approcha lentement du meurtrier.

Celui-ci se redressa par un suprême effort et balbutiait :

— C'est justice! je savais bien que, pour un Monténégrin, il n'y a rien au-dessus de la *vendetta*.

— Tu te trompes, répliqua Marco avec douceur, il y a plus et mieux que la vengeance.

jour ne délire un Monténégrin, suppliait les amis présents de l'aider sur l'heure à poursuivre le meurtrier.

« Tu ignores, répondit un chef, que la veille de Noël est l'unique jour de l'année où les représailles sont défendues.

— Soit! riposta Marco en relevant avec orgueil sa tête blonde, l'avenir est à moi... Je grandirai, j'attendrai d'avoir le bras et la force d'un homme; — que personne ne touche au coupable, je me le réserve...

D'un geste rapide, il s'empara du poignard de la victime, le trempa dans le sang et le brandit dans la direction de la montagne Noire que le soleil couchant incendiait de ses derniers rayons.

Le père de Marco avait succombé dans une de ces querelles si fréquentes là-bas, poursuivit l'oncle Yves. Il s'agissait simplement d'un lopin de terre; seulement, avec le caractère irascible des Monténégrins, il n'y a pas de discorde puérile. Le plus ardent, aveuglé par la colère, trappa l'autre; effrayé ensuite de son action, il s'enfuit vers quelque retraite inaccessible.

J'aimais Marco, mes amis, je l'aimais à cause de vous, car il possédait vos yeux naifs et votre gai babillard. Pour l'arracher à ces lieux sinistres, je proposai à sa mère de l'emmenner dans mes voyages,

et la malheureuse, déjà blessée au cœur, y consentit après quelques hésitations. Elle songeait d'ailleurs que sa vie à elle était bien dure, son pain blanc noir, sa cabane bien sombre, et que Marco, avide d'espace et de mouvement, ferait une magnifique promenade sur la mer bleue, et lui reviendrait au printemps suivant.

Le jour de Noël, à l'aube, nous quittions la côte. Trois mois après, la mère de Marco mourut, et le petit Monténégrin resta seul au monde.

« Ne me renvoyez pas, oncle Yves, murmurait-il en sanglotant.

— Reste, répliquai-je, tu deviendras un marin français.

Le traité conclu, nous fîmes deux fois le tour du monde; six années s'écoulèrent comme un rêve, et l'an dernier, en relâchant à Scutari, Marco me demanda à revoir le Monténégre.

L'hiver était venu, et nous retrouvions les chaumières aussi tristes, les chemins aussi effondrés que lors de mon premier séjour.

« Quelle fantaisie de m'entraîner ici, Marco, remarquai-je avec humeur au moment où, à la brune, nous pénétrions dans le village.

— Rien n'efface le souvenir de la terre natale, dit-il gravement; puis, j'ai un devoir à remplir.

— Un devoir? Lequel?

— Et la *vendetta*, donc!

— Comment! tu n'as pas oublié cette folie?

gendarme à Tours, en passant dans la rue du Chardonnet, le 24 de ce mois, a trouvé un portefeuille contenant 4,000 fr. en billets de banque et un reçu de 4,000 fr. A la suite d'une enquête, il a découvert le propriétaire du portefeuille, qu'il s'est empressé de remettre, sans vouloir accepter la récompense qui lui était offerte.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Dans la matinée de mercredi, un journalier de Chenonceau, nommé Louis Bertrand, a été tué par un train venant de Tours.

Vers 5 heures 1/2, dit le Journal d'Indre-et-Loire, cet homme avait quitté sa demeure pour se rendre au château de Chenonceau, afin d'y demander du travail. En traversant la ligne de Tours à Vierzon, il n'aperçut pas un train qui se dirigeait vers lui. Renversé par le locomotive, il fut broyé. La tête, séparée du tronc, alla rouler à une assez grande distance. Des fragments de membres étaient éparpillés sur la voie.

Ce malheureux, qui se trouvait depuis quelque temps sans travail, laisse dans le dénûment le plus absolu une femme et six enfants en bas âge.

L'Indépendant, de Tours, enregistre plusieurs morts accidentelles :

Le sieur Robin, journalier, demeurant à Chaumussy, travaillait le 19 courant à des terrassements sur la ligne de Preuilly à Port-de-Piles. Tout à coup un éboulement se produisit et le pauvre Robin fut enseveli sous la terre.

Il mourut quelques instants après cet accident.

A Bueil, le même jour, une jeune femme de 26 ans, atteinte d'épilepsie, trouva la mort au milieu d'atroces souffrances. Le feu, qui avait pris à ses vêtements, lui fit sur plusieurs parties du corps d'horribles blessures qui occasionnèrent la mort.

Le nommé Bremont, ouvrier maçon, s'était rendu la semaine dernière dans une auberge de la commune de Panzoult. Là, après avoir absorbé une grande quantité d'eau-de-vie, le malheureux perdit la raison et alla se coucher derrière l'auberge.

Quelques instants après, cet individu avait succombé à la suite de ses excès alcooliques.

POITIERS.

M. Urtin, récemment promu lieutenant-colonel de gendarmerie, est désigné pour commander la 9^e légion bis, dont le siège est à Poitiers, en remplacement de M. Marquet, promu colonel et désigné pour commander la 49^e légion.

Le Courrier de la Vienne a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

Le maître de la France et de nos destinées l'a déclaré solennellement : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » ; et la foule turbulente des déclassés, emboitant le pas, se signale chaque jour par de nouveaux méfaits.

— Quoi donc ?

— Il y a le pardon... Relève-toi ; je venais pour te faire expier un crime, mais c'est Noël demain, et Noël t'absout.

**

J'ai fini, ajouta l'oncle Yves ; mon histoire est vraie, maître André, et vous verrez tous, je l'espère, des Marco. Ils grandissent par centaines sur les terres slaves, à mesure que l'esprit moderne détruit le fanatisme et les instincts de la sauvagerie primitive, à mesure qu'il répand la lumière, la compassion et l'humanité.

Et maintenant, mes petits, il faut songer au réveillon, et, chose plus grave, à placer vos souliers près de l'âtre, car vous attendez tous, j'imagine, cet hôte mystérieux qui, bravant la froidure, quitte les régions étoilées pour fouler notre terre boueuse. Rien, voyez-vous, ne remplace ces naïves croyances, et dans un soixantaine d'années, lorsque vous serez vieux comme l'oncle Yves, quand votre intelligence, lasse de son incessant labeur, pâlira et s'éteindra peu à peu, pareille à une lampe qui manque d'huile, vous oublierez tout. Vous oublierez les luttes fiévreuses de l'âge mûr, les rivalités, les revers, les ambitions, mais tout au fond de votre mémoire vacillante restera un point lumineux. Vous vous rappellerez jusqu'au dernier jour de l'émotion qui vous a saisis à la gorge, un matin de

Je viens vous signaler un fait récent, dont la connaissance pourra être utile à MM. les ecclésiastiques.

Dans le courant de la semaine dernière, M. le curé d'Abilly (Indre-et-Loire), est tout à coup réveillé, sur les 2 heures du matin, par un violent coup de sonnette. Se lever, allumer une bougie et ouvrir sa fenêtre donnant sur la cour, est pour lui l'affaire de quelques minutes. Il demande qui sonne ainsi à cette heure matinale ; plusieurs voix lui répondent qu'on désire lui parler : à cela il déclare, qu'à moins qu'on ne le demande pour aller administrer quelque malade, il n'est pas disposé à aller ouvrir. — Qui êtes-vous, interroge-t-il, et que me voulez-vous ? — Nous sommes connus de vous, répondent ceux qui ont sonné ; venez nous ouvrir, et nous vous communiquerons ce que nous avons à vous dire.

M. le curé, soupçonnant quelque piège et ne reconnaissant pas les voix pour celles de quelques-uns de ses paroissiens, au lieu d'ouvrir, appelle sa domestique, allume de la lumière dans plusieurs appartements, et barricade solidement ses portes. Bien lui en prit, car les visiteurs, s'apercevant qu'on ne répondait pas à leur appel, escaladèrent les murs du presbytère et pénétrèrent dans la cour ; mais, voyant que la maison était bien gardée et bien barricadée, ils jugèrent prudent de déguerpir.

Si je vous signale ce fait, Monsieur le directeur, c'est parce qu'il n'est pas le seul. L'an passé, pendant la nuit, un malfaiteur a pénétré dans le presbytère, de Dangé, après avoir escaladé un mur de 3 mètres de hauteur, forcé un avant et brisé un carreau ; il a pénétré dans plusieurs appartements, et après avoir ouvert tous les meubles, il est reparti de la maison, emportant tous les couverts renfermés dans une boîte. Le lendemain, on les a retrouvés cachés dans un coin du jardin.

Il est donc utile que MM. les curés se tiennent sur leurs gardes et ne donnent leur confiance qu'à bon escient.

Voici un autre fait qui a eu lieu tout récemment et que je tiens de l'un des fournisseurs du clergé à qui l'aventure est arrivée.

Dans la soirée du vendredi au samedi (17 décembre dernier), de 6 à 7 heures, M. H. allait en voiture de la Guerche au Grand-Pressigny. La route est déserte et presque bordée de taillis épais. A environ trois kilomètres avant d'arriver au Grand-Pressigny, il est accosté par un voyageur de mauvaise mine qui regarde de très-près dans la voiture, pour voir s'il y avait plusieurs personnes. M. H. presse l'allure de ses deux chevaux ; mais à sa grande surprise il aperçoit un autre individu arrêté sur le bord d'un fossé et armé d'un énorme gourdin, puis un troisième qui, planté au beau milieu de la route, se met en mesure d'arrêter les chevaux et frappe l'un d'eux aux naseaux avec le bâton qu'il tenait à la main. M. H... qui n'était pas armé, et peu rassuré de ces mauvaises rencontres, frappe vigoureusement ses chevaux qui partent au galop et qui le mènent après peu de temps au bourg du Grand-Pressigny.

Noël, en trouvant un paquet de boulevau enrubanné ou un gigantesque pantin dans votre soulier de bébé. Faites silence, Noël s'approche !

Espérons qu'il n'oubliera pas une seule chaussure de France ; qu'il ira de porte en porte, partout où l'on travaille, partout où l'on souffre, partout où l'on attend... Les fines bottines sont sœurs des gros sabots, mes mignons, et à ceux-là aussi, à ceux-là surtout, il faut souhaiter jouets, santé, espérance !

MARIE DE BESNERAY.

(Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

Le grand succès du jour

LUNDI 26 décembre 1884,

2^e REPRESENTATION DE

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Duru et Chivot, musique d'Edmond AUDRAN.

Les principaux rôles seront remplis par MM. Berton, Ytrac, Vernon, Dépy, M^{lle} Guérin et Bertha.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

La gendarmerie, avertie immédiatement, court à l'endroit indiqué et ne peut saisir qu'un seul individu qui déclare être employé sur la ligne en construction de Preuilly à La Haye et Port-de-Piles. Il était sorti de prison depuis quelques mois à peine.

DEMANDEZ PARTOUT : La Lanterne d'Arlequin, 10 centimes. — Sommaire du N° 39 : Le Tyran Gessler ; Gambetta dictateur ; Grand bazar de la Lanterne, jouets politiques (gravure) ; Appel aux réactionnaires ; Les tripotages de Tunisie ; Ce qui se passe ; Choses et autres ; Noël (conte).

Abonnements : Un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr.

Bureaux à Tours, 43, rue Richelieu ; Bureau de vente à Paris, 41, rue du Croissant.

Bonnes remises en prenant par nombre. En vente, à Saumur, chez M. DEZE, libraire.

La première édition de l'Almanach d'Arlequin a été épuisée en quelques jours. La deuxième édition est sous presse. On peut, si on veut être servi promptement, adresser les demandes de suite (20 cent. l'exemplaire et 45 fr. le cent).

A TOURS, aux bureaux de la Lanterne d'Arlequin.

Faits divers.

La Néva s'est trouvée prise, cette année, le 29 novembre. Voici, à ce sujet, quelques dates rétrospectives :

C'est en 1805 et 1880 que le fleuve s'est couvert de glace le plus tôt, c'est-à-dire le 16 octobre, et en 1740 le plus tard, le 28 décembre. La date moyenne est le 13 novembre. En 1879, la Néva a été prise le 15 novembre, en 1877 et 1878 le 8 décembre.

D'après le vingtième et dernier volume de l'Histoire de la guerre franco-allemande de 1870-1871, préparée par l'état-major allemand et publiée sous la direction du feld-marchal de Moltke, il paraît que la lutte n'a pas coûté à nos voisins d'au-delà des Vosges moins de 123,453 hommes et 6,247 officiers mis hors de combat, dont 40,031 tués ou morts des suites de leurs blessures. Les forces allemandes engagées se sont élevées à 4,451,944 hommes, comprenant 33,404 officiers.

Nouvelles à la main.

Réflexions d'enfant :

Jean, qui a cinq ans, est à la croisée, il regarde fixement en l'air depuis dix minutes au moins ; le temps est incertain, de gros nuages obscurcissent le soleil.

— Qu'observes-tu donc ainsi là-haut, mon petit Jean ?

— Maman, je regarde au ciel, parce que tu m'as dit que le vent allait balayer les nuages ; j'attends pour voir le balai.

**

Un ancien usurier, réduit à la mendicité, demande la charité à un de nos confrères :

— Je n'ai pas de monnaie, répond ce dernier.

— Alors, réplique machinalement le mendiant, faites-moi un billet.

**

Le Moniteur du Calvados cite une petite aventure, toute de circonstance, qui vient de se passer dernièrement dans le département.

Une bonne femme, ne sachant ni lire ni écrire, interrogée sur son âge par le recenseur, qui lui demande de remplir son bulletin, lui répond ceci : — Ah ! ben, ma fine, j'sais pas, j'sis née l'année des pièces de six liards.

Voit-on l'embarras du recenseur ?

**

A l'Opéra, à Lyon :

— Qu'est-ce que c'est que ce ténor ?

— C'est un ancien garçon boucher.

— Il a un faux-filet de voix.

— Justement.

BOURSE DE PARIS

DU 23 DECEMBRE 1884.

Rente 3 0/0.	84	»
Rente 3 0/0 amortissable.	85	25
3 0/0 amortissable (nouveau).	85	»
Rente 4 1/2.	112	»
Rente 5 0/0.	113	50

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les Récréations intelligentes, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus ; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du Journal des Curieux et du Dictionnaire des Curieux.

NOUS SOMMES informés que M. Charles Lalou est assigné par la Banque de Prêts à l'Industrie en demande de cinq cent mille francs de dommages-intérêts pour sa propre assignation en demande de nullité de l'Assemblée générale.



On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Roux, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, cétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynan ças (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BRASSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Qui aura lieu en l'étude du notaire,
Le dimanche 5 février 1882,
à midi.

UNE MAISON

Avec cour, écurie et remise, sise à
Saumur, rue d'Orléans, n° 76.
Sur la mise à prix de 25,000 fr. francs.
Cette maison dépend de la succes-
sion de M^{me} ROCHER. (798)

MATÉRIEL D'ENTREPRENEUR VENTE PUBLIQUE

APRÈS FAILLITE,
Par le ministère de M^e MACÉ, huissier
à Angers,
A la Pyramide et au Buisson, commune
de Trélazé,
Le dimanche 1^{er} janvier 1882, à midi,
et jours suivants, s'il y a lieu.

Six chevaux, onze tombereaux,
une charrette, une carriole, brouettes,
civiers, traînes, barres de fer et
outils divers pour terrassiers;
Environ vingt charrettes de foin,
cinquante hectolitres d'avoine;
Harnais de carrioles et de char-
rettes;
Armoire, buffet, lit et literie, effets
à l'usage d'homme, linge, mobiliers
divers.
Au comptant, plus 5 pour 0/0.

A CÉDER

ÉPICERIE, ROUENNERIE,
DÉBIT DE VIN.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,
Une MAISON de GROS, de BLANC,
Dentelles et Soieries.

S'adresser à M^{me} veuve FAUVEL, 5,
rue Beaurepaire. (761)

A CÉDER

UN MAGASIN DE FOURNITURES
de Bureau,
LIBRAIRIE ET PAPETERIE.
S'adresser à M. GIRARD, papetier,
rue d'Orléans, Saumur. (781)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1882.

MAISON

Située rue Saint-Jean, nos 38
et 40,

Composée de deux magasins, à
louer ensemble ou séparément, ayant
une grande façade pour l'étalage;
Actuellement occupée par M^{mes} Dor-
ville, marchandes de fleurs, et M^{lle}
Barou, marchande de lingerie.
S'adresser à M. COIGNARD, sur les
Ponts, rue des Capucins. (769)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UN APPARTEMENT

Situé au 1^{er} étage, avec grand balcon,
rue Nationale et place du Roi-René.

S'adresser à M. BRILLATZ, pharma-
cien, rue Nationale. (689)

BONNE OCCASION

A VENDRE

UNE PETITE VOITURE ET PETIT
CHEVAL.

S'adresser à M. SARGET ou à M.
RAINBAULT, maréchal. (794)

A VENDRE

Grand assortiment de plant d'ar-
bres forestiers. Spécialité de peupliers
suisse et d'Italie. Plant de 3 ans,
d'une beauté remarquable. Tous les
plants sont vendus rendus à domi-
cile et à des prix tout à fait modérés.
S'adresser à M. MARCHEAU, pépi-
nériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-
et-Loire). (670)

A VENDRE

DE SUITE,

La nu-proprété d'un titre de rente
3 0/0. Conditions exceptionnelles.
S'adresser au bureau du journal.

M. RICHARD, ex-vétérinaire mili-
taire, a l'honneur d'informer MM. les
propriétaires qu'il vient de se fixer à
Saumur, rue du Petit-Maure, 12,
comme vétérinaire, et qu'il se met à
leur disposition pour tous les soins à
donner aux animaux malades. (772)

BANQUE PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 70 MIL-
LIONS DE FRANCS.

RÉSERVES : 17 1/2 MILLIONS

7, rue Chauchat, à Paris

Bureaux auxiliaires :
A. 41, r. de Rennes.
B. 10, rue Turbigo.
C. 12, boul. des Capucines (Grand-
Hôtel).

Le Conseil d'administration a l'hon-
neur d'informer MM. les actionnaires
qu'à partir du 15 janvier prochain, il
sera payé comme acompte sur le divi-
dende de l'exercice 1881-1882 :

1^o Aux actions anciennes contre
remise du coupon n° 10 une somme de
..... 12 50

Soit net d'impôts pour les ti-
tres nominalisés 12 10

Soit net d'impôts pour les ti-
tres au porteur 11 60

2^o Aux actions nouvelles libérées de
deux cent cinquante francs... 9 01

Soit net d'impôt 8 70
contre estampille des récépissés d'ac-
tions et sous déduction du dernier
versement. (821)

La MAISON DUTEIL demande
un employé pour la mercerie.

ON DEMANDE UN MÉNAGE

S'adresser au bureau du journal.

CHEMISERIE SPECIALE



Mesures à joindre à toute
commande :

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche
(pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 109.
Mesures : 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux appren-
tis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste
de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle
qu'il a ouvert à Saumur un cabinet
de chirurgie et prothèse dentaire, rue
Saint-Jean, n° 16, maison Épagnéul,
où il se trouvera le vendredi et le
samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenep-
veu. (495)

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16
pages de texte in-4^e avec gravures
inédites (formant deux beaux volumes
chaque année).

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 4 fr.
POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.

Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Diman-
che renferme les meilleurs ouvrages
des écrivains contemporains. Nous ci-
terons : Alexandre Dumas père, Frédé-
ric Soulié, Paul Féval, Auguste
Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales,
Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe
Belot, Paul Saunière, Elie Berthel,
Clémence Robert, Octave Féré, Ch.
Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach,
Eugène Scribe, Armand Lapointe,
Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper
Vialon, Chateaubriand, Victor Du-
cange, G. de la Landelle, Henri Augu-
st, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eu-
gène Moret, Turpin, de Sansay, So-
phie Gay, Pierre Zacccone, Mario
Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris,
Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION : Paris, place
Saint-André-des-Arts, 31.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un
Mandat de poste.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à
mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité
vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure),
6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et
poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un mo-
dèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer
de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement
conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et
poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guir-
landes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes
en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATÉS DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

GRANDS MAGASINS

DU

PALAIS

DES MARCHANDS

ANGERS

Lundi 12 Décembre

Et jours suivants

Exposition et Grande Mise en Vente

DES

JOUETS

Et Objets pour

ETRENNES

N.-B. — En raison des grandes réparations qui
ont lieu actuellement aux Magasins, rue Baudrière, la
vente des JOUETS aura lieu, cette année, au
Bazar de Paris, boulevard de Saumur.

Les anciens jouets seront vendus

presque

POUR RIEN.

Saumur, imprimerie de P. GODET.